

Appel à projet 2023 **"Jeune Chercheur"**

Vous avez un projet de recherche sur la sclérodémie et un jeune collaborateur prêt à s'y investir ?
Nous avons des financements !

L'appel à projets "JEUNE CHERCHEUR" 2023 est mis en place pour permettre à de jeunes chercheurs (masters, doctorants, etc.) de s'investir dans la recherche sur la sclérodémie.

Depuis 2000, première année où des fonds substantiels ont pu être dégagés,

- ✓ **157 projets** ont été soutenus (2022 inclus, ainsi que les 2 projets financés par le legs Jeanine Léon)
- ✓ pour un total de **2 827 653 €** (y compris la bourse ASF Jeune Chercheur reprise par l'A.S.F. en 2014 ; y compris les 2 projets financés par le legs Jeanine Léon pour 88 203 €)

Le jeune chercheur recevra une dotation d'un montant de 25 000 ou 30 000 € (versés en une seule fois), pour lui permettre de se consacrer à plein temps, à la réalisation d'un travail sur une année.

1. Versement des fonds (30 000 € maximum) à un gestionnaire (association, université, INSERM, etc.) qui sera chargé de salarier le jeune chercheur. Dans ce cas : communiquer si possible les coordonnées complètes : nom, adresse postale et électronique ainsi que le n° de téléphone). Il est précisé que ces fonds sont utilisés pour salarier le jeune chercheur via un tiers et qu'ils ne constituent pas une bourse directement versée au candidat.
2. Versement des fonds (25 000 € maximum) à un gestionnaire (association, université, INSERM, etc.) qui aura la charge des achats liés à l'objet de la recherche. Dans ce cas : communiquer si possible les coordonnées complètes : nom, adresse postale et électronique ainsi que le n° de téléphone,).

Ce travail doit aboutir à une présentation orale lors de la journée scientifique organisée par l'ASF, à un article de vulgarisation pour le Petit Journal de l'ASF et à une publication dans un journal médical de bon niveau dans lequel l'ASF sera remerciée.

Les dossiers soumis seront audités par deux experts nationaux ou internationaux selon la grille suivante : intérêt scientifique, méthodologie, faisabilité, bénéfique pour les malades, budget, chaque item étant noté de 0 à 4.

Au vu de ces rapports d'expertise, le Conseil Scientifique de l'ASF soumettra au bureau de celle-ci, une hiérarchisation des projets en fonction de leur intérêt global pour les malades. La décision de financement sera prise par le bureau de l'ASF après avis de son Conseil Scientifique dans la première quinzaine de juin 2023 au plus tard.

Les candidats, non retenus dans cet appel à projet mais dont le sujet est jugé des plus intéressants pour la connaissance de la maladie, pourraient se voir proposer un financement dans le cadre des projets de recherche annuels de l'ASF (25 000 € versés en une seule fois).

Pour les projets financés, un protocole est signé entre l'instigateur du projet et l'ASF et une convention de gestion est signée avec l'organisme gestionnaire des fonds versés.

Attention !

- ✓ **Le versement pourrait intervenir rapidement (dès juillet 2023), le projet doit donc être prêt à démarrer et les autorisations administratives obtenues**
- ✓ **Il est indispensable que le candidat soit présent dans son laboratoire d'accueil, sa situation administrative réglée et libre de tout autre engagement au plus tard le 1er octobre 2023.**

Où puis-je me procurer les documents nécessaires à la constitution du dossier ?

Ci-dessous en téléchargement les pièces de votre dossier aux formats PDF ou Word

A qui adresser le dossier de candidature ?

Les dossiers complets doivent être renvoyés exclusivement par mail en format Word, ou PDF à l'adresse suivante :

Email : recherche@association-sclerodermie.fr

avant le vendredi 10 mars 2023 à 12h00.

Votre contact pour toutes questions complémentaires :

Monsieur Jean-Louis PIERRET
Administrateur chargé des protocoles de recherche médicale
Tél : 04 74 23 58 44

Numéro de téléphone exclusivement réservé aux chercheurs !

Adhérents, vous n'aurez pas de réponse ni de rappel dans le cas où vous laisseriez un message à ce numéro.

Pour tous renseignements sur l'association, la maladie, ou toute autre question, merci de composer le : 0820 620 615